

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre le Onze mars à dix-huit heures et trente minutes,
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. COTTON Daniel, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 9

Ont pris part à la délibération : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 05/03/2024

Présents : M. Daniel COTTON, Mme Christine TERRAIL, Mme Jeanne RODRIGUEZ, M. Pierre VIEUX, M. Frank BRESSON, M. Christophe SARAYOTIS, M. Eric COZON, M. Jean PUZENAT

Absents excusés : M. Jean François FAURE, a donné procuration à M. Pierre VIEUX

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal du 12 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

1/ Présentation du télé alerte reportée au Conseil du mois de Mai

2/ Révision des loyers : le Conseil municipal décide que les loyers restent inchangés pour l'année 2024. Le conseil donne son accord par 7 voix « Pour », 1 voix « contre » et 1 abstention.

Délibéré à la majorité

3/ Projet immobilier - Étude de faisabilité architecte : Le projet d'étude est annulé.

4/ PLUi et PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) Le Conseil Municipal n'approuve pas la délibération demandée pour consultation de la commune de Plan-de-Baix par la CCVD (Communauté de communes du Val de Drôme).

Délibéré à la majorité

5/ Financement Aire de détente du parking du bas : les cabanes à vélo sont incluses dans le projet initial de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de l'État). La borne de recharge Véhicules Légers fera l'objet d'un autre dossier de demande de subvention.

La séance est levée à 21h05

Le prochain Conseil Municipal se réunira le JEUDI 21 mars 2024 à 18h30 en mairie.

La Première adjointe
Christine TERRAIL



Le Maire,
Daniel COTTON

